

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SAINT-DENIS, LE 14 JANVIER 2020

## PROJET DE LIAISON FERROVIAIRE ROISSY-PICARDIE

### PROLONGEMENT DE LA PHASE DE CONCERTATION JUSQU'AU 18 FEVRIER 2020

Conformément à la décision de la CNDP du 8 janvier, la concertation publique sur la liaison ferroviaire Roissy-Picardie lancée le lundi 2 décembre 2019 est prolongée jusqu'au mardi 18 février 2020 inclus. Ce projet porte sur la réalisation d'un accès direct entre le Sud des Hauts-de-France, le Nord-Est du Val d'Oise et la gare Aéroport Charles-de-Gaulle 2 TGV.

#### LA NOUVELLE PHASE DE CONCERTATION

Dans sa décision du 6 novembre 2019, considérant les évolutions du contexte du projet et au regard du délai entre le débat public réalisé en 2010 et l'enquête publique prévue en 2020, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a décidé d'une nouvelle phase de concertation publique.

Placée sous l'égide de deux garants désignés par la CNDP, Madame Sylvie Denis-Dintilhac et Monsieur Florian Augagneur, elle est l'occasion de reprendre le dialogue avec les acteurs, habitants et usagers du territoire après les étapes antérieures d'élaboration du projet. Dans la décision du 8 janvier, un troisième garant, Michel Riou, a été désigné en appui.

#### **Les prochaines rencontres publiques sont prévues :**

- le mardi 21 janvier à Amiens à 19h30, Quai de l'innovation, sur la thématique des enjeux d'attractivité du territoire ;
- le mardi 28 janvier à Fosses à 19h30, Espace Germinal, sur les enjeux de mobilités dans le Val d'Oise ;
- le mardi 4 février à Vémars à 19h, Salle des fêtes, sur la ligne nouvelle et ses aménagements.

Les documents d'information, le programme des rencontres (débats mobiles, réunions publiques) régulièrement mis à jour et les modalités de contributions sont accessibles sur le site internet dédié au projet : [www.roissy-picardie.fr](http://www.roissy-picardie.fr).

À l'issue de cette concertation, les garants rédigeront un bilan de la concertation sur la base des contributions exprimées. SNCF Réseau établira les enseignements qu'il retient de cette concertation et les restituera au public complétés de ses engagements pour la suite du projet. Ces documents seront publiés sur le site de la CNDP et le site dédié au projet.

## LE PROJET

Avec un coût d'investissement de 356 M€ HT (aux conditions économiques de 2017), le projet d'infrastructure consiste à mailler le réseau ferroviaire avec :

- la réalisation d'une section de ligne nouvelle reliant la Ligne à Grande Vitesse d'interconnexion au Nord-Est de Paris à la ligne classique Paris -Creil-Amiens/Saint Quentin,
- des aménagements sur le réseau existant, principalement en gares d'Aéroport Charles-de-Gaulle 2 TGV, de Survilliers-Fosses, Chantilly-Gouvieux et Amiens.

Il permet des dessertes directes par trains à grande vitesse prolongées jusqu'à Amiens et des liaisons régionales directes entre Amiens/Compiègne, les gares intermédiaires, notamment : Pont-Sainte-Maxence, Creil (connexion avec RER D et ligne H), Chantilly-Gouvieux et Survilliers-Fosses (RER D) et Aéroport Charles-de-Gaulle 2 TGV, liaisons déployées par la Région Hauts-de-France, autorité organisatrice des transports.

Le projet a fait l'objet d'un débat public en 2010, puis de deux étapes de concertation et d'études en 2011 et 2014. Depuis, des protocoles relatifs aux dessertes et au financement ont été signés en 2017 entre l'Etat, les collectivités des Hauts-de-France et la SNCF.

Compte tenu de sa double dimension -transports du quotidien, pour l'accès au pôle économique de Roissy, et mobilité longue distance- le Gouvernement a retenu le projet comme prioritaire au titre de la Loi d'Orientation des Mobilités.

### À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et accompagner l'ouverture du marché voyageur, SNCF Réseau s'est fixé pour objectif de développer l'offre ferroviaire sur les 30 000 km de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Partenaire des pouvoirs publics et des territoires, garant d'un accès neutre et équitable à l'infrastructure, SNCF Réseau est le pivot du système ferroviaire français, au service des entreprises de transport et des autorités organisatrices qui constituent ses principaux clients. SNCF Réseau compte 54 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires 2018 de 6,3 milliards d'euros. <http://www.sncf-reseau.com>

#### Les partenaires signataires des conventions d'études :



#### Les partenaires signataires du protocole de financement des travaux de réalisation du projet :



#### Contacts presse

DIRECTION TERRITORIALE HAUTS-DE-FRANCE  
Hélène DROSZCZ | [helene.droszcz@reseau.sncf.fr](mailto:helene.droszcz@reseau.sncf.fr) | 07 87 66 58 03

DIRECTION GENERALE ILE-DE-FRANCE  
Anne-Christine BEON | [anne-christine.beon@reseau.sncf.fr](mailto:anne-christine.beon@reseau.sncf.fr) | 07 77 16 63 26